



## Communiqué de presse

23 octobre 2019

### Plan départemental de l'eau : un outil clé pour améliorer la qualité de la ressource et sa gestion

#### Présentation des trois sites

- **Unité de traitement de Villemer**

La commune de Villemer distribuait une eau non conforme (taux de pesticides au-dessus des normes). Dans le cadre du Schéma départemental d'alimentation en eau potable (SDAEP), outil d'aide à la décision mis à disposition des collectivités, la création d'une unité de traitement des pesticides a été préconisée afin de distribuer aux 722 habitants une eau conforme aux normes sanitaires.

Ainsi en 2019, la commune a fait construire une unité de traitement par charbon actif, pour un coût total de 290 340 € (30% financés par le Département). La commune a également été accompagnée par l'Assistance technique Départementale (ATD) dans le choix du maître d'œuvre et dans le suivi de l'ensemble de l'opération.

#### Le Schéma départemental d'alimentation en eau potable (SDAEP)

Le SDAEP est un outil qui met en application les orientations du Plan départemental de l'eau (PDE). Il permet ainsi de déterminer les solutions techniques, pérennes et sécurisées à mettre en œuvre pour fournir une eau de qualité aux habitants du territoire. Aujourd'hui, plus de 300 millions d'euros ont été dépensés pour des travaux via cet outil. Les opérations SDAEP restantes sont lancées et nécessiteront encore 5 ans de travaux pour un montant de 100 millions d'euros. Parmi ces opérations figurent le projet d'interconnexion du Transpr'eauvinois, l'unité de traitement de Coulommiers, la mise aux normes de l'alimentation de l'agglomération Montereaulaise et l'unité de traitement de l'agglomération Melloise.

- **Nemours : Epave du Loing et continuité écologique**

- **L'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE) du Bassin du Loing**, constitué en janvier 2019, regroupe 269 communes pour 18 EPCI du Loiret, de l'Yonne et de la Seine-et-Marne, soit trois régions : Centre Val-de-Loire, Ile-de-France et Bourgogne-Franche-Comté.

L'EPAGE dispose de plusieurs outils pour restaurer les secteurs de cours d'eau les plus dégradés et maintenir d'autres secteurs en bon état, encourager les acteurs à prendre en considération les conséquences du changement climatique sur leur territoire et mener des actions de sensibilisation sur les thématiques eau/biodiversité/climat.

Cet EPAGE élabore aussi actuellement un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) sur le Loing, afin de mobiliser les acteurs publics et privés, et d'engager des actions de réduction des impacts liés aux inondations.

- **Une étude de restauration de la continuité écologique du Loing à Nemours** est en cours. La création d'une rivière de contournement fait consensus. En assurant une connexion entre le Loing amont et le bras de décharge du Grand Moulin, cette solution permettrait de ne pas supprimer les ouvrages faisant obstacle et de ne pas modifier les niveaux d'eau en amont.

- **Reconstruction de la station d'épuration de Larchant**

L'unité de traitement précédente datait de 1980 et présentait des dysfonctionnements. La qualité des rejets d'eau dans le milieu naturel était dégradée. Cette structure était donc prioritaire dans le schéma départemental d'assainissement des eaux usées n°1 (SADSS EU 1), outil opérationnel construit dans le cadre du Plan Départemental de l'Eau. Les travaux pour construire une nouvelle station d'épuration ont débuté en 2017 et se sont achevés fin 2018. Celle-ci traite notamment les matières azotées et phosphorées, et produit des boues qui peuvent servir au compostage.

Le coût de l'opération s'élève à plus d'1,24 M€, dont près de 20 % pris en charge par le Département et plus de 26 % financé par l'Agence de l'eau Seine-Normandie. La commune de Larchant a aussi bénéficié de l'accompagnement technique du Département (choix de l'assistance à maîtrise d'ouvrage au démarrage du projet, suivi de l'ensemble de l'opération).

**Contacts presse :**

Luce Margonty – 01 64 14 60 42 / 06 72 84 70 49 / [luce.margonty@departement77.fr](mailto:luce.margonty@departement77.fr)  
Guillaume Tallon – 01 64 14 70 85/ 06 79 38 52 96 / [guillaume.tallon@departement77.fr](mailto:guillaume.tallon@departement77.fr)